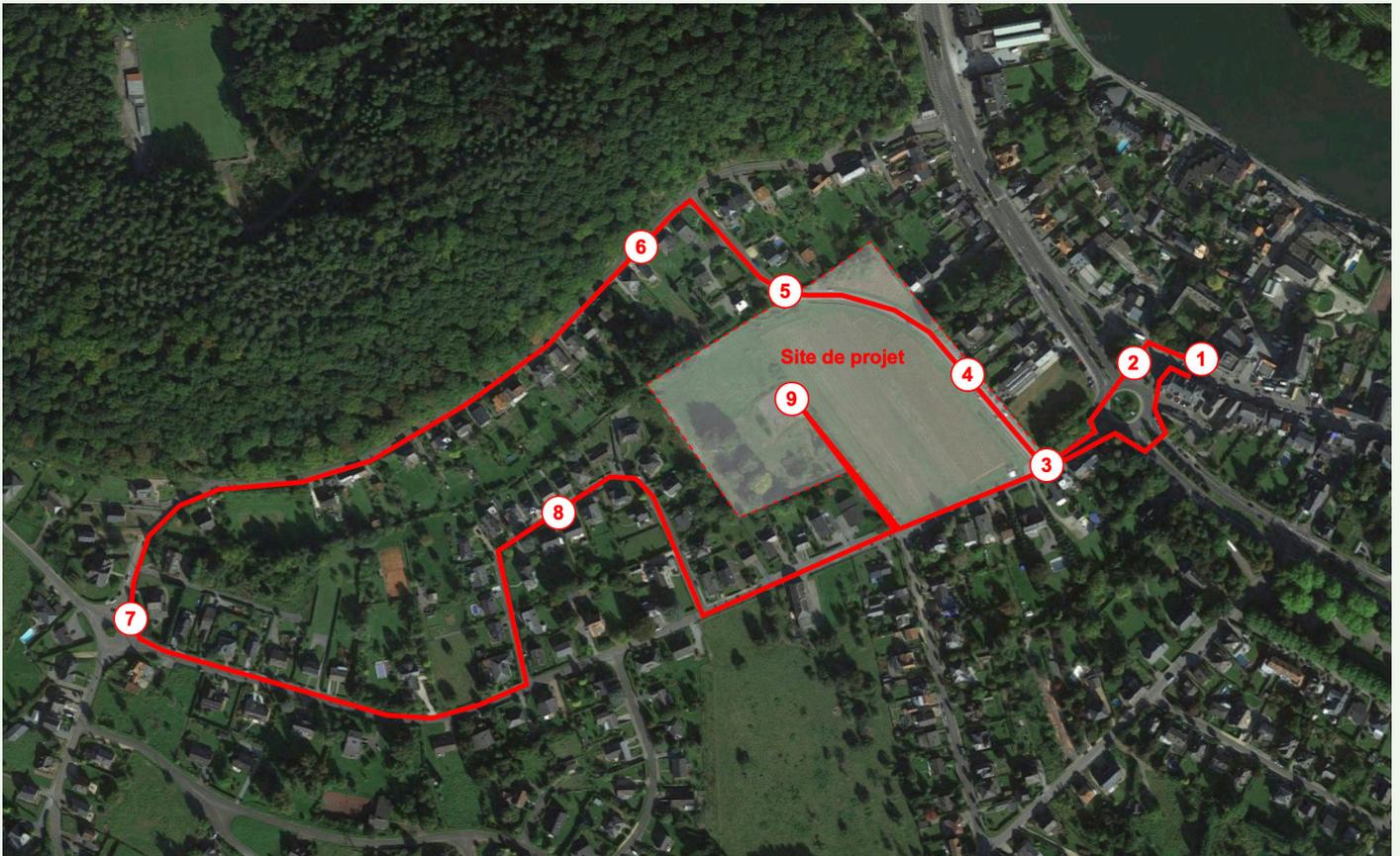


DÉCOUVRIR LE PROJET URBAIN DU « CHAMP DE FRAISE »



1. Nous sommes devant la Maison Communale qui marque l'un des accès au centre-ville de Profondeville. Vous vous trouvez à seulement 150 mètres du Champ de Fraïses.

2. Pour rejoindre le Champ de Fraïse, il faut traverser la N92. Nous vous incitons à emprunter le passage souterrain des Arts qui permet de traverser en toute sécurité l'axe de circulation.

3. Rendez-vous à l'angle de la rue Alphonse Jaumain et de la rue de l'Oseraie, là où se trouve le petit commerce des fraïses de Wépion. Vous êtes à l'angle du site qui sera demain concerné par un projet d'urbanisation dont on ne connaît pas encore totalement la teneur.

4. Empruntez la rue de l'Oseraie jusqu'à la rue de la Hulle. Sur la droite, vous longez un tissu urbain de type faubourg qui pourrait évoluer à plus long terme afin d'assurer le lien entre le Champ de Fraïses et la N92. Sur la gauche, vous observez le Champ de Fraïse.

5. Vous êtes au-dessus du ruisseau d'Onot qui marque le fond de la vallée et l'ancien bras de la Meuse. C'est le point le plus bas, marqué par un faible risque d'inondation. Les berges du ruisseau appartiennent aux propriétés privées riveraines. Le ruisseau mériterait d'être mis en valeur car il marque l'ancrage et l'histoire du site dans le grand paysage de la Meuse.

6. Vous êtes rue de la Hulle. Sur la gauche, se succèdent des maisons individuelles, en hauteur, entre lesquelles des vues s'ouvrent sur le champ de Fraïse.

7. Dans le cadre de cette balade nous avons souhaité vous faire emprunter la rue de la Hulle rue jusqu'au grand rond-point et le croisement avec la rue Alphonse Jaumain pour que vous perceviez l'échelle de ce grand quartier et l'intérêt de raccourcis piétons pour se déplacer en ville.

8. Vous prenez à gauche la rue du Cato pour cerner une ambiance urbaine plus pavillonnaire.

9. Dans le prolongement de l'avenue des Tilleuls, vous pouvez rentrer dans l'une des parcelle concernée par le projet en vous faufilant sur l'ancienne voie d'accès de l'établissement aujourd'hui démoli. Tout au bout, vous découvrez une ambiance végétale qui s'est développée spontanément. Vous êtes désormais au cœur du site de projet.

La balade est à présent terminée, vous pouvez revenir au point 1, cette fois-ci en empruntant le passage piéton à droite du rond-point.

N'oubliez pas de conserver en mémoire toutes vos impressions, questionnements et bonnes idées pour l'atelier de concertation. Merci de votre participation !

L'équipe organisatrice